

le 8 Août 1985

MT/85-95

à M. Hugues BOISOT
Le Tremblay
CHAULGNES

58400 LA CHARITE S/LOIRE

Mon cher Hugues,

L'examen d'Initiateur para pente a été lancé et la date prévue est 28 et 29 Septembre. Par ailleurs, à la suite de ma visite à MIEUSSY pour le tandem, où j'avais longuement discuté des problèmes avec BOSSON et BETEMPS, le club des Choucas a proposé de faire un stage de formation préparatoire. L'affaire est lancée mais il reste à la cadrer pour que tout tourne rond (tout en ménageant les susceptibilités à fleur de peau de certains)... Il faut donc désigner par notes QUI FAIT ? et QUI fait QUOI ?

Dans l'ordre : le stage, qui en est responsable ?
quel sera le programme ?
qui seront les intervenants ?
l'examen, quel est le jury d'examen ?
qui en sera le président ?

Je propose :

Michel SARTHE (*) dont les compétences et le sens d'organisation sont largement reconnus veut bien s'occuper du stage. Mais encore faut-il le désigner et le lui dire.

Je veux bien prendre en main l'examen en tant que président du jury, donc mettre en place les QCM et tout ce qui a trait à l'examen.

En ce qui concerne le jury, obligatoirement :

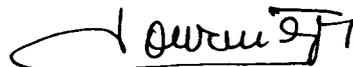
- BILWEIS - BETEMPS
- BOSSON - SARTHE - TRINQUIER

+ un autre à trouver...

Ceci étant, il s'avère indispensable que, dans les jours à venir, tu prennes contact avec BILWEIS et SARTHE, " pour bien ajuster le tir " avant de lancer les NOTES DE SERVICE dans la nature, car il faut ménager la susceptibilité des CHOUCAS, qui ont toujours l'impression que la Fédé. s'occupe un peu trop d'eux (mais je sais par expérience que tout peut s'arranger, si on leur explique le pourquoi et le comment) !

A toi de jouer, mon cher Hugues,

Afin de gagner du temps j'envoie copie de cette lettre à BILWEIS et SARTHE.



(*) Pourquoi M. SARTHE ? parce que si on laisse aux CHOUCAS le soin d'organiser le stage préparatoire, ce sera quelque chose qui se fera à la bonne franquette et une fois de plus de l'amateurisme, ce dont le P.P. a le plus grand besoin de se débarrasser. De plus, compte tenu des autres fédérations et organismes qui ont l'oeil fixé sur le P.P. nos actions doivent être irréprochables et nous nous devons faire preuve de PROFESSIONNALISME.



FEDERATION FRANCAISE de PARACHUTISME

Monsieur Michel SARTHE
36 rue C.F.POMMIES
65000 TARBES

LE PRESIDENT

V.Réf. : Votre lettre du 6 Aout 1985

N.Réf. : MB/TB/85/3726

PARIS, le 19 AOUT 1985

OBJET : Stage d'initiateur para-pente du 23 au 27 septembre 1985

Mon Cher Michel,

Je te demande, pendant le stage cité en objet, d'assumer les fonctions de coordonnateur en parfaite collaboration avec les responsables du Para-club des Choucas.

Dans cet esprit, je te demande l'envoi du programme de travail que tu envisages.

Ton efficiente participation permettra sans nul doute, non seulement de faire application des principes affirmés par la FFP, stage préparatoire à toute session d'examen, mais encore d'être le garant de sa réussite.

Dans l'attente de ta réponse,

Je te prie de croire, Mon Cher Michel, en l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Bernard COLAS

répondre le 26/8/85

col